



Visa pour le net



Je termine l'école

Mon parcours
de chercheur d'emploi

CSEF de Huy-Waremme



Mon parcours de chercheur d'emploi



L'Onem

<http://www.visapourlenet.be/module-emploi/l-onem/>

L'Onem

L'ONEM, c'est

l'**O**ffice **N**ational de l'**E**mloi.

C'est une **institution publique**
de la **sécurité sociale**

qui gère plein de choses :

- les **allocations de chômage**,
- les dossiers **chômage**,
- les **pauses carrière**,
- les **crédits-temps**,
- les **congés de parentalité**,
- les **prévisions**,...



L'ONEM fait **respecter les lois**

dans ces différents domaines.

La **loi** belge explique ce qu'est
un **emploi convenable** :

- le **salaire** doit être correct,
- le travailleur doit être **capable**
de faire ce métier,
- le temps de déplacement
doit être correct,...

Si vous n'êtes pas sûr

que votre **emploi** est correct,
contactez votre bureau ONEM.



Pour contacter

l'ONEM de Huy-Waremme :

Adresse:

Avenue des Fossés, 9d
4500 Huy.

Téléphone et Fax :

Tel : 085/71.04.10.

Fax : 085/23.63.36.

Horaires

Tous les jours de 8h30 à 11h30.

Le mardi de 14h à 16h30.

Le mercredi de 13h à 16h.

Av des Fossés, 9d
4500 Huy.

085/71.04.10.

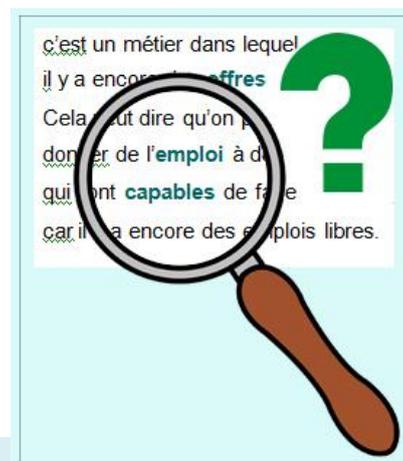
085/23.63.36.

Tous les jours de 8h30 à 11h30.
Le mardi de 14h à 16h30.
Le mercredi de 13h à 16h.

Pour contacter l'Onem
de Huy Waremme

Dictionnaire : pour bien comprendre

Vous pouvez retrouver ici les explications des mots en couleur dans le texte, pour mieux comprendre.



A

Allocations de chômage : Les allocations de **chômage** c'est une somme d'argent qui est donnée par l'**Etat** tous les mois aux chômeurs, pour leur permettre de vivre en attendant qu'ils trouvent du travail.

B, C

Capable/ Capacité : Avoir la capacité de faire quelque chose, c'est en être capable, Cela veut dire qu'on sait le faire, qu'on en a les compétences.

Chômage : On dit qu'une personne est au chômage quand elle n'a pas ou plus de travail et que la **sécurité sociale** lui verse de l'argent tous les mois pour pouvoir payer ce qu'elle a besoin en attendant de retrouver du travail.

Congé de parentalité : Un congé de parentalité est un congé que l'on peut prendre pour s'occuper de ses **enfants**. Chaque parent a droit à 4 mois complets de congés de parentalité par enfant. Pendant ce congé, ce n'est plus l'**employeur** qui le paye mais l'**Onem**. Attention, l'Onem ne donne pas autant que le **salaire** habituel.

Convenable : Convenable, c'est un autre mot pour dire "correct" : qui est bon et bien.

Crédit-temps : Un crédit temps, c'est un congé que l'on peut prendre, à temps plein ou à mi-temps. Pendant ce congé, ce n'est plus l'**employeur** qui paye le **salaire** mais bien l'**ONEM**. Attention, on peut prendre ce congé si l'employeur et l'ONEM sont d'accord, par exemple pour s'occuper de ses enfants (**congé de parentalité**) ou d'un proche qui a une grave maladie ou qui est en fin de vie. On ne touche pas autant de l'ONEM que son salaire habituel.

D, E

Emploi : L'emploi, c'est un autre mot pour parler de son travail, de sa carrière professionnelle, de sa profession.

Etat : L'Etat c'est l'ensemble des **institutions** et des services qui permettent de gouverner, de diriger un pays. L'état c'est tout ce qui concerne l'organisation d'un pays.

F, G, H, I

Institution : Une institution, c'est une organisation sociale dont le personnel travaille sur un grand projet. Exemple : l'ONEM est une institution dont le projet est de gérer les **allocations de chômage**,...

J, K, L

Lois : Les lois sont les règles d'un pays que tout le monde doit respecter sinon on peut être puni. Exemple de loi : tu ne peux tuer personne.

M, N, O, P

Pause-carrière : Une pause carrière est aussi appelée "interruption de carrière", c'est la même chose que le **crédit-temps** pour les personnes qui travaillent dans le secteur **public**.

Pension : En Belgique, après 67 ans les travailleurs sont pensionnés. Cela veut dire qu'ils peuvent arrêter leur travail. Ils reçoivent toujours de l'argent (mais moins) de l'**Etat** même s'ils ne travaillent plus, on appelle cela une allocation de pension.

Prépensions : La prépension, c'est quand on est pensionné un peu avant la date de sa **pension**. Pendant la prépension, c'est l'ONEM qui paye une allocation à la personne qui a arrêté de travailler plus tôt, c'est un peu comme une **allocation de chômage**.

Secteur Public : Le secteur public, ce sont les administrations de l'**Etat**. (Exemples: les Communes, l'enseignement, la police,...), tandis que le secteur privé concerne plus souvent le travail en entreprises, les associations, etc.

Q, R

Respecter les lois : Respecter les lois, cela veut dire obéir à ce que disent les **lois**. Ne pas faire l'inverse des lois. Respecter les lois c'est donc faire ce qui est légal et ne pas faire ce qui est illégal.

S

Salaire : Le salaire, c'est ce qu'on gagne quand on travaille, c'est notre paye.

Sécurité sociale : La sécurité sociale, c'est tout ce qui est mis en place par l'**état** pour aider ses citoyens qui rencontrent des difficultés dans leur vie sociale, comme la perte d'un emploi, une maladie, un handicap,...

T, U, V, W, X, Y, Z

Pour voir plus de définitions,
rendez-vous sur www.visapourlenet.be.